

soit efficace..... Trompons donc, trompons le peuple; éblouissons-le si nous voulons, qu'il ne voie que le dessus des cartes; laissons-le croupir dans son ignorance séculaire de la politique de son pays; et nous, exploitons-le; mentons—lui impunément. En agissant ainsi à son égard, nous pourrions faire ce que bon nous semblera, car les mêmes moyens amèneront toujours les mêmes résultats!.....

Voilà ce que l'on ne veut pas dire tout haut, mais voilà ce que l'on fait! Voilà le programme politique de cette insolente majorité qui répond avec le plus grand sang-froid à l'opposition qui lui reproche ses actes: "Le peuple a été consulté; nous agissons suivant les aspirations du peuple; nous ne sommes que les bras dont il se sert pour faire ses volontés....."

Le peuple a été consulté! mais sur quoi? Est-ce donc consulter le peuple et le mettre à même de juger sainement les choses que de l'envelopper dans le réseau d'une phraséologie vague? que de lui cacher les faits accomplis ou qui sont pour s'accomplir? que de vous montrer tout autre que vous n'êtes?.....

Est-ce consulter le peuple et obtenir ses véritables opinions, que de vous borner à flatter ses préjugés, à tromper sa bonne foi, à acheter ses votes avec l'argent du gouvernement!.....

Avez-vous consulté les populations, au sujet de cette injuste Confédération que vous leur imposez, hérissée de menaces, de dangers pour ce qui leur est le plus cher?.....

Non! mille fois non! Et pour vous en convaincre, parcourez les campagnes, interrogez les habitants. Je m'avoue de suite vaincu et accepte la situation nouvelle avec une entière résignation, si les deux-tiers des populations de la campagne ne sont pas dans une complète ignorance sur le projet de confédération; si le tiers même de nos paysans savent ce que veut dire cette expression.—On encore, si le sixième de nos compatriotes vous disent qu'ils ont jamais entendu prononcer le mot: *Confédération!*

N'est-ce pas indignant, n'est-ce pas révoltant de voir nos droits ainsi méconnus et violés?..... Et par qui encore?—Par nos propres compatriotes, par une poignée d'agitateurs qui en font une spéculation de Bourse, une affaire de *virage!*.....

Mais à quoi bon revenir sur ce sujet, à quoi bon passer le fer rouge de la honte sur des fronts déjà flétris tant de fois!... Courbons la tête, libéraux du Canada, et subissons la loi du plus fort. Il est des défaites qui valent mieux que certaines victoires..... La nôtre est de ce genre!.....

Cette année, les députés de la majorité veulent suivre la même route, employer les mêmes moyens, et obtenir les mêmes résultats. Ils sont déjà à l'œuvre, comme je le disais plus haut..... Réussiront-ils donc toujours?

MONTMORENCI.

Londres, avril 11.

La Princesse de Galles est sur le point d'expirer. Une opération chirurgicale sur l'os du genou est devenue nécessaire pour sauver son existence; mais elle ne peut supporter la douleur, et est trop faible pour lui administrer le chloroforme.

Berlin, Prusse, avril 11.

Le comte Bismarck a envoyé à Paris une note énergique pour demander à l'empereur Napoléon ses raisons pour armer. Il dit que la Prusse tient la France responsable des conséquences d'une telle démarche et demande la cessation immédiate de ces préparatifs de guerre.

Paris, avril 11.

Le *Moniteur* de ce matin contient un article éditorial sur la situation européenne, dont le ton est pacifique et tranquillisant.

Les journaux de cette ville ont annoncé que la goélette *Sir E. P. Taché*, ayant à bord vingt cinq pilotes, devait laisser le port hier pour sa croisière ordinaire à la station du Bic.

Le premier vapeur transatlantique porteur de la malle quittera Liverpool pour Québec le 18 courant.

M. Deschamps, agent de la compagnie des vapeurs de Richelieu, nous apprend que la glace

du Richelieu a passé Sorel sans causer aucun dommage.

Le *Novo Scotian*, appartenant à la compagnie des vapeurs océaniques de Montréal, a fait la rapide traversée en six jours de Portland à Liverpool.

Le *Great Eastern* qui vient d'arriver à New-York pour commencer ses voyages entre cette ville et Brest, pendant le temps de l'exposition de Paris, a des lits pour 3000 personnes seulement. Ce chiffre, pour le géant des mers, est fort petit, si l'on considère qu'il peut renfermer dans ses vastes flancs 10,000 hommes de troupe. Mais, d'un autre côté, on doit se consoler de cet arrangement, qui a dû être fait pour donner aux passagers tout le confort désirable.

Le proces de Surratt.

Les autorités judiciaires n'ont pas encore décidé quel jour aura lieu le procès de Surratt. Quant aux histoires que l'on rapporte tous les jours sur les cruautés qu'on lui fait endurer dans la prison, elle ne sont qu'imaginaires. Il a tout un corridor de trente pieds de long ainsi que trois cellules à son usage exclusif. Lorsqu'il fait beau, il lui est permis d'aller aspirer le bon air dans la cour de la prison accompagné d'un vieux gardien seulement. Et dans ce moment on le voit dans tous les autres il est sans menottes et sans chaînes aux pieds. Il porte de bonnes hardes qui lui sont envoyées par ses amis et qui sont faites dans les derniers goûts. Sa sœur va le voir tous les deux jours, et passe toute la journée avec lui. Ses provisions sont achetées chez les restaurateurs et lui sont aussi envoyées par ses amis. Tous les livres qu'il désire avoir il n'a que la peine de les demander qu'il lui sont donnés. Il ne parle jamais du crime dont il est accusé, et paraît content des mystères qui entourent tous ses mouvements depuis deux ans. Il dit avoir parti d'une des principales cités du Canada sans déguisement, et avoir eu pour compagnons de voyage, plusieurs personnes qu'il reconnaît très bien. Il prétend connaître toutes les démarches de Ste. Marie, et ses négociations avec les autorités pour le faire arrêter, et puis il dit que si son arrestation eut retardée d'un jour seulement comme il l'avait pensé qu'on ne l'aurait jamais pris. Il paraît être sain de corps et d'esprit, et ne manifeste aucune inquiétude par rapport à son procès qui aura lieu très prochainement.

GRAND SUCCES SCIENTIFIQUE. — Sans douleur et sans danger. — Extraction des dents sans aucune douleur au moyen du gaz oxygène nitreux par le Dr. Pourtier, No 15, rue Saint-Jean, vis à vis la rue du Palais, Québec.

Une bonne nouvelles pour le pays, si elle est vraie, ou plutôt si elle peut être toujours vraie. Le correspondant de la *Minerve* à Londres, après avoir dit que certaines marques d'honneur dernièrement reçues en Angleterre vengent M. John A. MacDonald des injectives dont M. Brown l'a abreuvé dernièrement (en l'accusant d'ivrognerie), ajoute: "Mais je suis heureux de dire que M. MacDonald se venge encore mieux de ces injectives en n'y donnant plus le moindre prétexte."

"A la bonne heure! Nous croyons que M. McDonald devra rendre grâce à son mariage de cette transformation inespérée autant que désirée. Il ne voudra point contrister son aimable épouse, et il se conduira en joli garçon. Cela ce voit tous les jours. Pourvu que le malin ne vienne plus le tenter et l'ébranler dans ses bonnes résolutions! Pourvu que sa tempérence dure plus longtemps qu'un feu de paille! Ce qu'il y a à craindre dans ces tardives conversions, c'est la force de l'habitude."

Enfin, souhaitons à M. McDonald la persévérance. Et maintenant, M. McGee, c'est à votre tour! Vous y déciderez-vous? — *Pays*.

Un nouveau journal a fait son apparition à Montréal. Il se nomme *Le Républicain Canadien*. M. P. Blanchet en est l'éditeur propriétaire. S'il rencontre assez d'encouragement, il sera publié une fois par semaine, à partir du mois de mai, à raison \$2.00 pour le Canada,

et \$3.00 pour les Etats-Unis, payables d'avance. Sinon, il paraîtra de temps à autre, et se vendra 5 cents le numéro.

S'adresser à Pierre Blanchet, 22, rue St. Lambert.

Le premier numéro contient un discours fait à l'Institut-Canadien par M. Blanchet, le 22 février 1867, sur la proposition d'annexion du gén. Bank; des articles intitulés: "Opinions diverses sur la position coloniale du Canada," "Salles d'exercices militaires," "Ce qu'a produit la moquerie du gouvernement responsable en Canada," "Pensions militaires," "C'est le sommeil des hommes sur leurs droits qui les conduit à l'esclavage," "Perspective de la futur royauté," et une motion de M. Blanchet à l'Institut-Canadien contre la Confédération.

—Item.

Une dame d'une apparence très-respectable arrivait tout dernièrement à Louisville Ky avec son enfant, et en mettant le pied dans la ville elle se fit conduire à un des premiers hôtels. Un moment après son arrivée dans l'hôtel, elle fut se mettre à table près d'une dame qui avait déjà pris sa place, et elle fut reconnue pour une personne de couleur. La dame qui était à la table fut indignée de voir cette dame à côté d'elle, et fut en avertir le propriétaire. Alors l'hôte fut dire à la dame de couleur de se retirer de la table et de quitter sa maison complètement, qu'il ne pouvait point garder une personne de couleur comme pensionnaire dans son hôtel. La dame veut payer ce qu'elle doit mais on ne veut pas recevoir un sou. Un pensionnaire qui se trouvait dans l'hôtel dans ce moment a reconnu les deux dames pour les deux sœurs. Les deux dames en question sont mariées et sont très-respectables dans leur position respective. Elles sont nées sur la même plantation, elles ont le même père; mais malheureusement les deux mères ne se ressemblaient point quant à la couleur: une était blanche et l'autre noire.

UN DOUANIER ENFONCÉ. — Le *Franco-Canadien* raconte que mardi dernier, un officier de la douane de la frontière vit à quelques distance de son poste une femme portant sous son bras un paquet assez volumineux, et pressant vouloir se dérober à sa vue. Alléché par l'espoir d'une prise, il partit au grand trot de son cheval pour dépouiller la contrebandière. Celle-ci ne fit aucune difficulté de lui remettre son fardeau, après lui avoir déclaré que c'était du coton (le coton est frappé de droits d'entrée.) Elle s'éloigna à la hâte, et de son côté le douanier mit le paquet dans sa voiture et disparut les plus vite qu'il put.

Avant même d'arriver à son poste, il découvrit que sa prise était un nouveau né. La femme était loin.

La correspondance "Signé Plaise" sous considération.

CORRESPONDANCE.

M. le Rédacteur.

J'ai la ferme conviction que vous ne refuserez pas à un de vos abonnés un petit espace dans votre excellent journal pour y insérer quelques considérations sur la position où nous nous trouvons en ce moment. Je vois dans un de vos derniers numéros que vous trouvez les remarques des propriétaires de l'*Union des Cantons de l'Est* sur le compte du *Défricheur*, quelque peu injustes; ce journal, comme vous le dites avec raison ne devrait pas être chrétien à demi. Vous avez, monsieur le rédacteur, jugé avec vérité ces braves gens à bons principes, car nous qui vivons au milieu d'eux nous qui leur avons entendu crier de toutes leurs forces, même dans des circonstances où ils auraient dû se taire, que l'*Union des Cantons de l'Est* allait être le défenseur ardent des principes de justice, de vérité et de religion, que ce journal serait enfin un exemple pour les jeunes gens qui désireraient étudier la politique du pays, nous sommes déçus, nous sommes déçus de voir si peu de fidélité et d'honneur à suivre un programme. Aujourd'hui, en effet, tout est bien différent; à chaque numéro qu'il me tombe sous la main je ne trouve que mensonges, que paroles que si elles n'étaient pas prononcées par des hommes à si bons principes se-